

Permis A2 – Grille tarifaire

Conditions de l'inscription au permis A2

Pour vous inscrire à l'examen du permis de conduire, vous devez :

- avoir au moins 18 ans ;
- être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR si c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez et que vous êtes né après 1988 ;
- avoir obtenu un certificat médical d'aptitude à la conduite si vous êtes concerné par un handicap ou une pathologie invalidante.

Leçon de conduite (1h) : 45€

Permis A2 à partir de 1035€

- Évaluation dynamique : 45€
- Minimum de 20 leçons obligatoires (8 plateau, 12 circulation) : 900€
- Accompagnement à l'examen du plateau : 45€
- Accompagnement à l'examen de circulation: 45€

Permis A2 à partir de 810€ (si A1 déjà obtenu)

- Évaluation dynamique : 45€
- Minimum de 15 leçons obligatoires (8 plateau, 7 circulation) : 675€
- Accompagnement à l'examen du plateau : 45€
- Accompagnement à l'examen de circulation: 45€

Autre prestation :

Frais de gestion du candidat : 50€ (obligatoire si le code ETM est déjà obtenu à l'inscription chez nous)

Demande de fabrication du titre du permis de conduire : 30€ (optionnel)

Comment ça se passe ?

1. Code de la route : Il est impératif de posséder le code de la route moto ETM avant de commencer cette formation. Le code voiture ETG n'est pas valable pour la moto.
2. Évaluation dynamique : L'évaluation de conduite s'effectue dès votre inscription. Elle a pour but de déterminer un volume de leçons pour votre formation de conduite afin d'établir un contrat entre vous et notre auto-école.

Procédure d'évaluation : Ce test se déroule avec l'accompagnement d'un formateur. Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être modulé en fonction de l'implication et de la progression de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures. Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation. Elle se décompose en trois parties : La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève. La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite. La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle. L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires. Ce test durera environ 50 minutes.



EURL VERCORS CONDUITE au capital de 5000€
Adresse postale : 1 B BD MARX DORMOY 26100 ROMANS-SUR-ISERE
Numéro de téléphone : 04 75 02 37 79
Adresse e-mail : contact@vercorsconduite.fr
Site web : www.vercorsconduite.fr

3. Les leçons de conduite : Le minimum obligatoire est de 8 heures de conduite avant l'examen du plateau (Hors circulation) et 12h de conduite avant l'examen de circulation (7h si A1 déjà obtenu)
4. Permis de conduire : Passage de l'examen du permis de conduire.

Votre compte doit être soldé au moins 7 jours avant l'examen de conduite.

Horaires d'ouvertures pour s'[inscrire](#) en agence :

Adresse à Romans-sur-Isère

1 Bd Marx Dormoy, 26100 Romans-sur-Isère

- Lundi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
- Mercredi : 14h00 - 18h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
- Samedi : 10h00 - 12h00

Adresse à Peyrins

145 Grand Rue, 26380 Peyrins

- Lundi : 16h15 - 17h45
- Mardi : fermé
- Mercredi : fermé
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 16h15 - 17h45
- Samedi : fermé